

ECHOS DE LHUIS

**BULLETIN
MUNICIPAL
ET COMMUNAL**



N.6 MAI À SEPTEMBRE 1984

Sur notre couverture, dernier clin d'oeil aux souvenirs ravivés par les cartes postales et les photos, l'espace de trois jours.

Lhuis tel que vous l'avez connu, Lhuis tel que vous nous l'avez conté.

Merci et bravo à Denis Bonsaquet qui, aidé de Denise Buisson et Martine Conand avait réuni ces documents qui complétaient admirablement l'étude architecturale présentée par la Municipalité et organisée par Muriel Ramel.

Merci également à tous les enfants qui ont su traduire par leurs dessins leurs idées sur l'architecture de notre village.

+++++

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 28 MAI 1984

Excusés: Mm.Adouard et M.Albert.

RENOUVELLEMENT BAIL PERCEPTION:

Le bail en cours est arrivé à expiration le 31 Décembre 1983. Le loyer annuel était de 3.870 F. depuis le 1er. Août 1976. Fin 1983, le percepteur alors en poste nous a demandé de faire un nouveau bail. Le service des prix consulté a indiqué qu'un tel bail "commercial" n'était pas soumis à la loi Quillot et nous a conseillé de faire faire une estimation par le service des Domaines. Ce qui a été fait: le nouveau bail est à 14.000 F. par an pour une durée de 9 ans, révisable tous les 3 ans après avis des Domaines.

TRANSPORT SCOLAIRE:

La fin de l'année scolaire approchant, le groupe de travail envisagé doit s'organiser pour préparer la rentrée prochaine; formation du groupe: 4 parents d'élèves : Mms Laloy et David, Mrs.Paget et Guilloud, 5 conseillers: Mrs:Fournier David,Déglise, Babolat et Plantin. La date de la réunion sera fixée en accord avec les parents d'élèves.

TOURNEE des ORDURES MENAGERES:

A partir du 7 Juillet, le ramassage sera effectué à la Guillotière.

FIN de L'ENQUETE sur L'AMENAGEMENT de la CENTRALE de MALVILLE:

Le conseil vote pour ou contre le projet de stockage de l'uranium sur place et de risque de rejets de gaz radioactifs. (13 votants):

7 Pour, 1 Contre, 5 Bulletants Blancs

Lecture d'un projet de lettre de M. le Maire, assentiments des conseillers.

CONTROLE de L'ENVIRONNEMENT de MALVILLE,après la mise en marche de la centrale:

Un laboratoire très bien équipé a été installé à Morestel. Différentes analyses de l'air ambiant, de l'eau du Rhône et de la végétation seront faites par ce laboratoire à des intervalles très réguliers et communiqués à un laboratoire parisien dépendant du Ministère de la Santé Publique. Une délibération est prise faisant ressortir:

- une demande à ce laboratoire d'assurer cette surveillance avec constance et précision,
- demande que les résultats des mesures relevées soient régulièrement communiquées aux élus locaux,
- insiste auprès de la commission d'Information de la Centrale pour qu'elle mène à bien un travail de communication et d'information de la population.

Voir à ce sujet Echos de Lhuis N°5, p:6.

BRANCHEMENT d'EAU:

accordé à M. J-P.Gaudimier.

LAMPES ECLAIRAGE PUBLIC:

Une visite nocturne est envisagée en Septembre par la Commission des Chemins.

PANNEAUX d'ENTREE et de SORTIE de "LHUIS":

Pour 3 fois 2 panneaux (entrée et sortie) le coût serait d'environ 4.000 F.

CONTENEUR à VERRE:

IL EST LA ! La documentation pour les écoles est attendue.

DELTA PLANE:

Début des sauts fin Juin. Le Club se met à la disposition des Organisations pour animer les fêtes.

CHEMINS:

Dés le retour du beau temps des travaux de bouchage de trous seront effectués: chemin du Creux, la Manissière, au Conand et à Saint-Martin.

EQUIPEMENT SPORTIF:(intervention de M. Déglise)

Deux projets sont en cours, le Tennis et le vestiaire du Rugby.

Ici encore on se heurte au financement.

Des aménagements importants étant d'autre-part en projet sur la commune, on peut imaginer que les finances ne permettront jamais mieux d'entreprendre de tels travaux. Ce serait donc un renoncement définitif à long terme.

Un essai de réalisation peut tout de même être envisagé.

Si l'on s'engage dans une phase positive, des demandes de subventions sont à déposer, d'où dossier complet à établir, délibérations, description, devis, plan de masse... Les aides sur 10 ans qui sont actuellement accordées prendront fin en 1988 et ne seront peut-être pas reconduites, d'où prise de décision antérieure de notre part.

Pour le court de tennis, il faut prendre compte du club qui s'engagerait à rembourser, la commune ne devrait pas avoir ainsi trop de soucis financiers. La première question à régler étant celle du terrain.

Le Conseil Municipal décide de charger la Commission Socio-Economique du projet du tennis. Réunion le mardi 12 Juin à 18 heures.

COUPES AFFOUAGERES:

Le Conseil demande quelle sera la date de la prochaine distribution et souhaite que celle-ci se fasse le plus rapidement possible après le 1er Novembre, afin d'éviter les inconvénients de la neige.

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 9 Juillet 1984

Excusée: Mm. De Boni.

REMPLACEMENT de Melle ROUX, secrétaire de mairie:

De nombreuses candidatures ont été posées, 14 en tout, 12 femmes et 2 hommes. 4 personnes ont été éliminées tout de suite par manque de diplômes; une habitait trop loin (Bourgoin), 10 ont donc été invitées en Mairie pour un entretien et éventuellement un essai dactylographique.

Sur ces dix personnes, 3 ont renoncé parce que débutantes, 1 avait des diplômes insuffisants, 1 n'était pas dactylo, 3 ont été éliminées pour leur dactylographie. Après ces essais c'est Mm. Guyot qui a été retenue.

Une délibération est prise. La rentrée de Madame Guyot est prévue en Septembre pour prise d'habitudes et déménagement dans les nouveaux bureaux, elle sera tout d'abord secrétaire auxiliaire puis stagiaire et titulaire au bout de 12 ou 18 mois. Le temps de travail sera de 35 heures par mois.

COUPES AFFOUAGERES:

Le garde forestier est prêt à donner les coupes dès que le Conseil le désire, il faut tout d'abord joindre les responsables. Les inscriptions seront lancées prochainement; Jean-Louis Coindard est proposé pour faire également partie de cette commission.

PRIX: il était de 200 F. l'année précédente. Le prix de 250F. est adopté après discussion pour couvrir les frais de chemin (10.000 F. pour environ 40 affouagistes) La comparaison avec la commune de Marchamp a notamment été évoquée mais les coupes de Lhuis sont de meilleure qualité et le prix de 20,00 F. d'il y a 8 ans qui est resté longtemps en vigueur pose des problèmes à la Municipalité de Marchamp qui ne peut réactualiser rapidement.

PERCEPTION:

Rappel de rémunération pour la gestion et pour le conseil; montants imposés par l'administration fiscale.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL du HAUT-RHONE:

L'adoption des statuts doit être délibérée rapidement pour permettre à la commune de Saint-Benoit de faire les démarches nécessaires pour faire partie d'un groupement de communes de l'Isère en vue de la construction de digues sur les rives droites et gauches du Rhône. Lecture des statuts qui ont enfin été élaborés par le Syndicat. Ceux-ci sont adoptés par le Conseil Municipal.

COMMISSION SOCIO ECONOMIQUE:

Compte-rendu de la réunion qui portait sur l'examen de l'implantation d'un complexe sportif. (les devis pour le tennis oscillant entre 160.000 et 200.000 F.)

Les lieux étudiés sont ceux de l'actuelle décharge de gravas sur la route de Rix ou du petit bois de l'autre côté de la route qui sont tous deux difficilement aménageables et celui proche du terrain de Rugby. M.Berthon qui a été contacté par M.Félix David est vendeur. Ce terrain servirait à la fois pour le nouveau vestiaire du rugby et pour un ou deux courts de tennis sur la plateforme dont une partie appartient déjà à la commune.

TRANSPORT SCOLAIRE:

Une réunion a eu lieu le 21 Juin, les prévisions pour les effectifs de 1984-85 montrent une baisse: 34 ou 35 élèves (4-5 de moins). Un supplément d'aide sera étudié lors du Budget Supplémentaire.

SALLE POLYVALENTE:

En vue de la révision des tarifs de l'utilisation de la salle, un compte-rendu de la commission des finances est remis à chaque conseiller pour étudier les différentes solutions et prendre une décision lors d'une prochaine réunion.

VENTE de PAIN sur la VOIE PUBLIQUE:

Une circulaire préfectorale est passée dans les mairies pour attirer l'attention sur ces ventes publiques, après la plainte de certains boulangers. Marcel Bonnard propose de limiter le nombre de ces ventes sur la commune pour l'année; Pierre Ducolomb trouve cette solution trop catégorique et pense que les associations sauront d'elles-mêmes restreindre le nombre des ventes. Il est précisé que pour Lhuis, les associations prennent leur pâte chez le boulanger et qu'un trop grand nombre de ventes laisserait rapidement la population. Le Conseil décide donc de rester vigilant et de laisser aux associations le choix de ces ventes.

ABRI pour SCOLAIRES:

Les parents d'élèves du quartier d'Ansolin demande que le four communal actuellement prêté à M.Adamini soit libéré pour servir d'abri en attendant les ramassages scolaires. Le Conseil Municipal approuve.

FILM SUR RESISTANCE ET DEPORTATION:

M.Déglise est chargé de faire la demande pour obtenir ce film cet hiver.

PANNEAUX DE SIGNALISATION "LHUIS":

Différents devis sont parvenus en Mairie pour le changement des panneaux actuels d'entrée et de sortie du village;

GIROD: 4.000 F. T.T.C.

LAPORTE: 3.382,23 F.

RANGHARD: 3.700,32 F., mais une erreur a été commise par l'entreprise Ranghard qui a livré ces panneaux qui n'avaient pas été commandés. L'entreprise propose une remise de 10% sur la facture soit un coût de 3.330,32 F. T.T.C., mais le devis Laporte étant sensiblement de cet ordre, la remise est jugée insuffisante et M.le Maire se propose de demander un plus bas prix. Le Conseil approuve.

COUPES de FORETS:

L'O.N.F. fait couper le bois pour dégager la piste prévue.

EN BREF:

- la tournée des ordures à la Guillotière a commencé.
- Le "point à temps" sur les chemins est en cours.
- la réfection des chemins de Rix et du Carre est en cours également.
- le conteneur à verre a été vidé une fois au bout de deux mois.
- décharge contrôlée: l'achat du terrain est en cours.

- amélioration du captage de Pierre-Luizet; sondages électriques et essais de colorants sont prévus prochainement.
- protection des captages du Creux du Nant: une réunion est prévue pour revoir le périmètre après mesures sur place.
- P.O.S.: l'arrêté a été pris et publié dans les journaux.
- Préparation de l'exposition de l'étude architecturale de Lhuis: celle-ci aura les 15 et 16 Septembre dans la salle polyvalente. Un devis de 500 F. est présenté par Mm. Ramel pour la location au Centre d'Etude Technique de l'Equipement de Lyon des panneaux d'exposition. Les petits frais papier photo, papiers de couleurs etc. seront couverts par la caisse restant de l'ancien "Echos de Lhuis" après approbation des membres de la Commission.
- implantation d'une caravane et de batiments à Rix, Monsieur le Maire après de nombreuses demandes de conseillers et d'autres personnes propose de s'en occuper.
- les pétards du 14 Juillet sont évoqués en particulier pour le risque important d'incendie mais le Conseil Municipal constate son impuissance tant que ceux-ci se trouveront en vente libre.

REUNION DU BUREAU d'AIDE SOCIALE

Etaient présents Mms. De Boni et RAMEL, Mrs. Bonnard, Bonsaquet, Ducolomb, Ramel et Plantin.

Lecture et vote du budget supplémentaire.

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 26 Septembre 1984

O.N. F.:

Deux travaux différents sont en cours:

1°. - Elargissement d'une piste forestière existante: 1.650 m de long et 3,50m de large, pour permettre l'exploitation des bois par les affouagistes.

- Elargissement et empiérement d'une piste existante avec retournement et dépôts sur 810m de long et 5m de large pour l'exploitation des grumes.

Un devis global de 100.000F. a été présenté, un prêt de 90% de la somme accordé par la F.N.F. Le remboursement se fera en 25 annuités égales à partir du 25 Juin 1988, il restera 10.000F. (10%) à auto financer, sur le budget supplémentaire de 1984.

Les travaux devraient être terminés le 16 Novembre 1984.

2°. - Nettoyage des pépinières: celle-ci sont envahies par les feuillus et ce travail est à prévoir sur la budget de 1985. La surface est de 10 hectares et il est décidé de faire ceci dans l'année plutôt qu'en cinq tranches annuelles de 2 hectares.

Le devis de 55.000 F. T.T.C. Il n'y a pas de subvention mais un taux d'aide comparable. La décision a été prise après consultation de la commission des Finances vu l'urgence des opérations. Les résineux étant dégagés plus tôt, le prix sera moindre.

Il reste encore 70% de cette somme soit 38.500 F. à emprunter ou à auto-financer.

COUPES AFFOUAGERES:

Il y a 24 inscrits, la cloture des inscriptions a lieu le 5 Octobre, 40 parts avaient été prévues. La distribution sera faite rapidement pour permettre une exploitation avant l'hiver et la neige.

Le droit de coupe pour tous est évoqué. Le Conseil Municipal décide de permettre la coupe aux résidents propriétaires et résidents locataires mais exclue les résidents secondaires ceci pour réserver l'exploitation de la forêt.

COMPTE ADMINISTRATIF 1984:

Lecture par M. Daubord receveur municipal.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1984:

Lecture et vote du budget comme suit:

S E C T I O N F O N C T I O N N E M E N T

<u>DEPENSES:</u>	<u>PRIMITIF:</u>	<u>SUPPLEMENTAIRE:</u>
Ch.60 Denrées et fournitures	79.000	13.650
Ch.61 Frais de personnel	277.000	23.000
Ch.62 Impôts et taxes	7.800	5.650
Ch.63 Travaux et services	356.119	46.174
Ch.64 Participation et contingents	70.180	6.100
Ch.65 Allocations et subventions	31.220	4.643
Ch.66 Frais de gestion générale	71.100	1.000
Ch.67 Frais financiers	179.116	
Ch.82 Charges antérieures		299
Ch.83 Prélèvement dépenses investissement	158.838	966.096
Total Dépenses Fonctionnement:	1.230.373 F.	1.072.612 F.

RECETTES:

Ch.70 Produits de l'exploitation	82.000	
Ch.71 Produits domaniaux	143.000	10.950
Ch.72 Produits financiers	5.500	6.336
Ch.73 Recouvrement subventions	21.000	28.832
Ch.74 Dotation globale de fonctionnement	422.811	
Ch.75 Impôts indirects	34.985	
Ch.77 Contributions directes	520.577	
Ch.79 Produits exceptionnels		36.341
Ch.82 Produits antérieurs		990.153
Total Recettes fonctionnement:	1.230.373 F.	1.072.612 F.

S E C T I O N I N V E S T I S S E M E N TDEPENSES:

Ch.214 Matériel divers	25.000
Ch.231 Aménagement décharge	14.325
Ch.232 Salle de bain école	4.608
Ch.254 Syndicat voirie	25.733
Ch.233 Protection captages	30.000
Ch.232 Salle polyvalente	90.300
Ch.211 Fonds travaux et prêts	125.125
Ch.232 Bureaux mairie	18.000
Ch.254 Electrification	2.867
Ch.232 Batiments travaux	17.410
Ch.060 Déficit investissement reporté	732.252
Total Dépenses investissement:	1.085.620 F.

RECETTES:

Ch.11 Prélèvement sur recettes de fonctionnement	966.096
Ch.14 Participation travaux d'équipement	6.326
Ch.16 Produits d'emprunt	90.000
Ch.25 Recouvrement créances	23.198

Total Recettes Investissement: 1.085.620 F.

RAMASSAGE DES ORDURES:

La tournée d'hiver va reprendre.

EXPOSITION ARCHITECTURALE:

Elle a eu lieu les 15 et 16 Septembre et vu les nombreux visiteurs a été prolongée le dimanche 23 Septembre.

TRANSPORT SCOLAIRE:

M.Durand a présenté sa démission à la mairie qui sera effective le 1er. Décembre 1984. La préfecture a également été avisée.

Il faut trouver un nouveau chauffeur; les conseillers proposent de consulter les transporteurs régionaux: Gonnet, Lyon-cars et Transports de l'Ain.

Il y aurait peut-être la possibilité d'obtenir un véhicule mais il resterait à trouver un chauffeur, du village ci possible, car par les transporteurs cela sera certainement plus cher qu'actuellement. Ce problème sera probablement très difficile à résoudre dans le temps très réduit qui nous est imparti.

LAVOIR DE CHARANTONOD:

Un devis de 5.014 F. a été présenté par M.Catcel pour la réfection de la toiture. Certains conseillers trouvent la dépense excessive pour un toit ne correspondant pas vraiment aux critères typiques de notre architecture. Les autres conseillers proposent de se rendre compte sur place d'ici la prochaine séance du Conseil afin de décider alors de la réfection ou de la démolition éventuelle de cette toiture. Le lavoir restant alors à ciel ouvert.

M.Savoyet signale que des tuiles ont été arrachées au bord du toit du lavoir du Poulet.

CARAVANE DE RIX: (Grisillon)

Une demande de stationnement pour 3 ans a été présentée aux autorités de tutelle.

PANNEAUX DE SIGNALISATION "LHUIS":

Une remise de 25% a été obtenue après démarches de M. le Maire; la mise en place avec léger recul par rapport à la place actuelle se fera avec l'aide de la DDE car le changement des positions entraîne une modification des servitudes.

RECHERCHE D'EAU:

Des recherches à la pelleuse ont été effectuées dans un terrain de M. Vaudray. De l'eau a été trouvée à 2m de profondeur mais le débit de 10 l/mn est insuffisant. Par le sondage électrique, des possibilités de passage des eaux ont été repérées à un endroit précis, à 6,80m La DDA reviendra voir le 4 Octobre.

TENNIS, VESTIAIRES RUGBY:

M.Berthon, propriétaire du terrain a fait une offre à 20F. le M2. Après renseignements pris auprès des Domaines, le prix raisonnable devrait se situer entre 12 et 15 F.

Mais une proposition a été faite par les propriétaires de l'actuel tennis qui céderaient gratuitement le terrain situé auprès de celui-ci. Il y a probablement la place pour un tennis supplémentaire. Mais il est trop tard pour la demande de subvention au Conseil Général, et le problème du vestiaire du Rugby reste posé.

DEMANDE DU COMITE PAROISSIAL:

Pour réparation d'une pièce pour la catéchisme au presbytère. Seul le plafond serait à faire par un spécialiste. Un devis de 4.000 F. a été établi par M.Valin pour la pose de plaques isolantes collées au plafond. Le Conseil trouve trop cher et le lendemain, le maire et un adjoint ont convenu avec le peintre de poser simplement une tapisserie blanche au plafond, pour un prix sans comparaison et pour une pièce utilisée seulement quelques heures par semaine.

ECLAIRAGE PUBLIC:

La visite est portée au mardi 2 Octobre à 18 heures 30.

BRANCHEMENT D'EAU; accordé à M.Loynet à la Plaine.ECOLES: de nombreux petits travaux sont à effectuer:

- écoulement du préau des garçons bouché,
- chéneaux du préau et de l'école à refaire, déboucher les autres,
- chauffages de l'école primaire et maternelle à remettre en route,
- élagage des arbres
- gouttières à l'école des grands.

GYMNASTIQUE:

Un problème de rangement de tapis se pose, les conseillers souhaitent que rien ne soit déposé sous la scène. Un emplacement sec et pratique est à trouver.

SALLE POLYVALENTE:

De nombreux points sont à étudier en ce qui concerne l'utilisation, la gestion, le fonctionnement et sont donc reportés à la séance suivante, vu le programme chargé de cette soirée.

NOUVEL INSTITUTEUR à LHUIS:

Mme.Lacombe nous a quittés pour une affectation la rapprochant enfin de sa famille et de son domicile. Qu'elle soit remerciée pour les 7 ans passés à Lhuis au service des tous petits. Pour lui succéder, c'est un jeune instituteur sortant de l'Ecole Normale qui a été nommé. Nous souhaitons la bienvenue à Philippe VEUILLET, une complète réussite dans ce premier poste et un bon séjour parmi nous à Lhuis.

M.Veuillet sera logé à l'école maternelle et le Conseil Municipal délibère sur le prix de sa participation aux frais de chauffage et d'électricité. La somme de 200 F. par mois est adoptée.

S O U D E S E C O L E S

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE:

Il aura fallu deux soirées pour que cette Assemblée Générale de début d'année vienne à bout de ses tâches.

La démission du Président G.Hatton entraînant celle du bureau qui le secondait, il fallut d'abord élire leurs successeurs.

Au nom de tous ceux qui profitent des bienfaits du Sou des Ecoles que ces hommes et ces femmes soient remerciés pour leur dévouement et leur dynamisme mis au service d'autrui pendant plusieurs années.

Après quelques hésitations bien compréhensibles face à des responsabilités très accaparantes, le bureau fut renouvelé et se compose ainsi:

Presidente:	Mm.Adouard
Vice président:	M.Guyot
Trésorier:	M.Daubord
Secrétaire	M.Déglise
Membres:	MmesBabolat Martine; Moyret Marie-Louise,Rodet Mrs.Grosselin et Traina.

Ces responsables souhaitent une collaboration active de tous les parents et au delà le soutien de l'ensemble de la population.

Après avoir fixé les cotisations à 100F. par enfant, réévaluation importante rendue nécessaire par la part croissante des fournitures scolaires dans le budget de l'association, l'assemblée a choisi le programme des activités 84-85.

Le premier rendez-vous qui vous est fixé, est celui du ramassage des vieux papiers le samedi 10 Novembre. Préparez vos paquets bien ficelés et n'oubliez pas de les sortir pour faciliter la tâche des collecteurs.

Ensuite, le Sou des Ecoles organise son repas dansant vers la fin Novembre et compte sur votre participation. Les cartes seront bientôt mises en vente.

Si votre générosité le permet, viendront ensuite toutes les activités destinées aux enfants: sorties de ski ou classe de neige, spectacles, fête de Noël avec distribution de jouets, fête sportive et voyage scolaire au retour des beaux jours.

Par avance le bureau remercie tous ceux qui l'aideront dans sa tâche ainsi que du bon accueil que vous voudrez bien réserver à ses sollicitations.

Pour le Bureau, le secrétaire:
Gérard Déglise.

))))))))))(((((((((((

RUGBY CLUB

DU CANTON DE LHUIS

Amis supporters, surtout ne nous laissez pas tomber, car je sais, deux défaites consécutives pour notre Club laissent déjà malheureusement planer un doute sur nos réelles capacités.

J'ai bien dit: ne nous laissez pas tomber, car nous savons pertinemment que ce championnat "Honneur" sera très difficile et que nous avons beaucoup besoin de votre soutien; d'ailleurs à cet effet, je peux vous dire que le Club de Rugby n'appartient à personne, il est l'affaire de tous ceux et de toutes celles qui se sentent concernés de près ou de loin, et je sais que vous êtes déjà très nombreux, chacun à votre manière.

Cela étant, comment voyons-nous l'avenir: peut tout vous dire nous visons le maintien, mais je ne dis pas que c'est acquis à l'avance et croyez bien que nous mettrons tout en oeuvre pour y parvenir, mais que tout un chacun comprenne bien, il faut que vous sachiez que si la catégorie "honneur" est si dure, c'est qu'elle se situe juste avant la troisième division, catégorie nationale, que convoite tous les clubs; remarquez en ce qui me concerne je n'ai pas du tout cette ambition, pour deux raisons: nous n'en avons ni les moyens financiers, ni les structures.

Certains d'entre vous trouveront que j'attache trop d'importance à votre présence, mais vous savez très bien que je suis très sensible à l'amitié que vous nous portez.

Bruno TARPIN.

ECHO DU NANT

Avec la rentrée des classes, l'Ecole de Musique reprendra prochainement avec un nouveau professeur, Monsieur Gilles Pozzobon de Briord. En effet, Monsieur Maurice Salvi nous a quitté, obligé de se recycler à Macon durant 2 ans.

Monsieur Pozzobon assurera les cours de solfège et d'accordéon. Nous sommes à la recherche d'un prof de saxo-clarinette; et après bien des recherches, nous avons peut-être trouvé la solution en même temps qu'un chef de musique pour la fanfare.

Les cotisations pour l'Ecole de Musique seront sans doute très relevées, mais la formation musicale sera aussi bien meilleure.

La société remercie tous ceux qui au long de l'année ont adressé des dons. ils sont très nombreux, ce qui prouve l'intérêt de la population pour la musique. Ceux qui seraient tentés de rejoindre la fanfare et qui ne peuvent se procurer un instrument peuvent demander aux membres du bureau pour éventuellement le prêt d'un instrument.

Le Président.



9

SAMEDI 10 NOVEMBRE

14 A 17 HEURES

RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS



A Propos de....

Les 15 et 16 Septembre 1984, a eu lieu à la salle polyvalente de Lhuis, une exposition sur le problème de:
"Comment préserver le périmètre architectural aux abords de l'église de Lhuis?".

Cette étude a été abordée par un spécialiste, avec l'aide de plusieurs personnes du village, qui se sont impliquées dans cette longue et fructueuse recherche.

Au fil des divers panneaux, le public curieux pouvait se documenter sur les étapes d'implantation des lieux d'habitation du bourg de Lhuis, et cela en remontant assez loin dans l'histoire. Le profil changeait d'une période à l'autre et il était intéressant de connaître l'évolution d'hier suggérant l'originalité d'aujourd'hui, avec textes, schémas et photos à l'appui.

Cependant, que restera-t'il de ce travail et notamment de la prise de conscience suscitée aux habitants de la commune lhuisarde ?

Il est proposé, afin de sauvegarder ce patrimoine incontestable, de suivre quelques consignes et/ou conseils. Des opérations sont à mettre en oeuvre. Ces dernières concernent entre autre des initiatives d'amélioration de l'habitat, en conservant le style des maisons, pour ne pas déparer l'ensemble qui répond à des normes architecturales précises. Il s'agit aussi de préserver dans l'environnement des 500 mètres périphériques les points de vue nombreux jalousement auscultés.

Voici donc rapidement brossé le tableau précieux des abords de l'église de Lhuis. Mais ma question demeure posée, à savoir: y aura-t'il un moyen de consulter librement ces feuillets rédigés en termes clairs et précis, qui donnent la marche à suivre en matière de préservation de l'habitat rural caractéristique de Lhuis ?

Ces mêmes jours, étaient présentés également une exposition d'anciennes cartes postales, d'anciens journaux et revues, et une admirable -et combien emplie de vérité- collection de dessins d'enfants des écoles du village.

Agnès CARREL

A M I C A L E D E T E N T E E T L O I S I R S

C L U B 3 e m . A G E

Chers Amis,

le mercredi 29 Août a vu la réouverture du Club, rentrée très peu animée, je dirais même maussade ! n'y assistaient que les Membres participant au voyage du 1er. au 7 Septembre.

Nos amis du Club seraient-ils fatigués, seraient-ils malades de leur Amicale ? Me serais-je trompé en annonçant sur ces mêmes pages il y a quelques mois: "l'Amicale DETENTE et LOISIRS" se porte bien!" ?

Le voyage d'une semaine sur la Costa-Brava sur lequel vous avez tous eu de très bons échos, puis la soirée dansante des anniversaires ce mercredi 26 Septembre ont rapporté un peu de gaieté et d'animation.

Pouvons-nous espérer à nouveau de nombreuses fréquentations de notre local les mercredis après-midi ? Quand on est une soixantaine de Membres inscrits à un Club, on ne vient pas quinze ou vingt (toujours les mêmes!) à ses réunions: on participe pleinement ou alors ... à quoi bon un Club?

Dans trois semaines, le 24 Octobre, vont avoir lieu: l'Assemblée Générale et les élections d'un nouveau Bureau. A ce sujet je rappelle que si vous vous sentez l'âme d'un Président, Vice-Président ou Trésorier, etc..., vous pouvez vous inscrire au local du Club, très rapidement, sur la liste correspondante. On demande des bonnes volontés, très actives. Votre Club n'a plus de Trésorier, de Secrétaire, n'a pas d'animateur.

Alors un effort, s'il vous plait; animez vos salles de réunion les mercredis ne serait-ce que par votre présence, mais faites aussi de petits travaux, jouez....occupez-vous! Et tout ira pour le mieux.

A tous, je dis: "aux mercredis qui viennent et nous en parlerons tous ensemble."

Votre Président actuel fait ce qu'il peut, mais ne peut pas assumer toutes les tâches: il n'a pas quatre bras!.

Alors, à bientôt!...

Le Président